

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du mardi 15 septembre 2026

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	18	19

Date de la convocation : 9 septembre 2026

L'an deux-mil-vingt-six, le 15 septembre à 18h30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul COUILLER, Maire.

Présents :

Madame Marion AUBRY, Madame Claire BEAUFILZ, Madame Claude BOULIER, Monsieur Philippe CAUCHOIS, Monsieur Jean-Paul COUILLER, Monsieur Antoine DELESTRE, Monsieur Arnaud DESANNAUX, Madame Sylviane DEVILLERS, Monsieur Rémy JAMES, Madame Annick KOECHLER, Madame Annie LECOQ, Monsieur Jérôme LEFEBVRE, Monsieur Olivier ORIENT, Monsieur Philippe MACÉ, Monsieur Frédéric POTHÉRAT, Madame Gérardine SAHUT, Madame Sandrine SAMSON et Madame Christine TALBOT.

Absent excusé :

Monsieur Daniel CALTOT a donné pouvoir à Monsieur Jean-Paul COUILLER.

Secrétaire de séance :

Monsieur Rémy JAMES a été nommé secrétaire de séance.

2026 / 048- ENEDIS – CONVENTION DE SERVITUDES – CHEMIN DU PETIT MELMONT

Vu le Code Général des Collectivités,

Dans le cadre de la modification du réseau électrique (haute tension), ENEDIS, par l'intermédiaire de son bureau d'études TOPO ETUDES a présenté une demande de servitude pour permettre de poser un câble Haute Tension et quatre câbles de mise à la terre en souterrain sur 335 mètres, le long du chemin rural du Petit Melmont.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de servitudes à intervenir avec ENEDIS ; et à prendre toutes dispositions pour l'exécution de la présente délibération.**
- **Précise qu'il conviendra de notifier dans cette convention : « Remise en état du chemin rural du petit Melmont avec un revêtement en enrobé ».**

Le secrétaire de séance, Rémy JAMES



Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Jean-Paul COUILLER

